

# Le Courrier du Mémorial



Photo : F. SEIGNEUR

Bulletin de Liaison du Mémorial de l'Alsace-Moselle

N° 4 / Décembre 2002

## SOMMAIRE

- 1 | Édito
- 2 | L'ambition du Mémorial
- 3 | Histoires d'Alsace  
ou Histoire d'Alsaces ?  
Un Lorrain à front renversé
- 4 | Le piège juridique  
de l'incorporation  
Les questions d'Alfred WAHL
- 5 | Le christianisme relégué  
dans les sacristies
- 6 | « *Que pouvions nous faire* » :  
témoignage du Général BAILLIARD
- 7 | En Mémoire de Tambow,  
Camille CLAUSS et Charles MITSCHI
- 8 | Les 16 Km d'archives  
de l'Hôpital de St Petersburg
- 9 | Woippy dans la guerre  
Le message d'Adrien ZELLER
- 10 | « *Dehors le bric à brac français* »  
Le cas des Welsches
- 11 | En guise de conclusion
- 12 | Paroles d'adolescents
- 13 | Le Camp de Ban St Jean
- 14 | Le site internet  
Remerciements
- 16 | Le billet d'humeur  
de Jean Louis ENGLISH

## "Mémoires pour le futur"

Sous ce thème général, s'est tenu les 15, 16 et 17 octobre dernier, à Colmar, dans la Salle des Catherinettes, le premier des trois colloques prévus par l'AMAM pour marquer la progression vers l'ouverture en 2004 du Mémorial d'Alsace-Moselle.

Consacré à " *Août 1942, l'incorporation des Alsaciens et Mosellans dans les armées allemandes* ", ce colloque, le premier du genre, a réuni un public nombreux et motivé. La présence simultanée dans la même salle, d'universitaires ayant étudié cette partie de notre histoire, mais ne l'ayant pas ou peu vécue, de témoins de toutes origines, anciens combattants issus de la résistance en et hors d'Alsace-Moselle, sortis des rangs des armées de la libération ou des Malgré-Nous Alsaciens et Mosellans, ou encore rescapés de la déportation ou des camps de prisonniers d'URSS, et enfin, de jeunes étudiants en relations internationales, peut être considérée comme un succès.

Ce colloque a su faire cohabiter harmonieusement la rigueur scientifique des historiens et la chaleur émotionnelle des récits des témoins. Centré sur l'incorporation de force, ses aspects juridiques et son historiographie, le colloque a également abordé la situation des Malgré-Nous de 1914-18, celle des Eglises de nos départements face au nazisme et les perspectives d'accès et d'exploitation des archives, notamment en

Russie, relatives aux incorporés et à l'incorporation.

Un grand moment d'intense émotion fut l'intervention du colmarien Charles KUENTZ, âgé de 105 ans, vétéran de 1914-18 dans l'armée du Kaiser et dont un fils tomba, incorporé de force, en Normandie. Il lança aux jeunes générations un vibrant appel à ne pas commettre les mêmes erreurs que leurs aînés. Autre témoignage poignant : celui du poète et illustrateur Camille CLAUSS dont quelques œuvres inspirées de Tambow, furent exposées le temps du colloque.

Un des enseignements à tirer de cette manifestation, dont on aura trace avec la publication des actes, est que le drame de l'annexion par les nazis, de l'incorporation forcée et du sacrifice de 40 000 morts peut aujourd'hui ne pas avoir été un événement totalement négatif, absurde et stérile, si on veut bien le placer dans la perspective d'une entente franco-allemande, ciment et base d'une construction européenne.

Le temps est maintenant arrivé de lancer la préparation du deuxième Colloque qui se tiendra à Metz, en octobre prochain sur le thème : " *Annexion et nazification dans une perspective européenne* " en y comprenant des aspects plus spécifiquement mosellans mais aussi luxembourgeois, belges, sarrois et autres. Au travail ! ■

Jean Paul BAILLIARD

# L'ambition du Mémorial

*Fédérateur : le projet du Mémorial de l'Alsace-Moselle l'est. La première rencontre de l'AMAM "Mémoire pour le futur" en fut la preuve. Aux Catherinettes, à Colmar, en cette mi-octobre 2002, ce fut la pose "intellectuelle" de la première pierre de ce projet culturel ambitieux.*

On ne pouvait espérer tant de monde, lorsque Mme Marie-Claire VITOUX, maîtresse de conférence à l'Université de Haute Alsace à Mulhouse ouvrit ce premier colloque des Rencontres de l'AMAM "Mémoires pour le Futur" avec pour thème "Août 42 et l'incorporation de force".

Tous les responsables alsaciens vinrent "cautionner" l'ambition de ce projet culturel de la Mémoire, de l'Histoire, de la pédagogie : Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT, Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Constant GOERG, Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Yves MULLER, adjoint au maire de Colmar, l'Archevêque de Strasbourg, Mgr DORE, le Recteur d'Académie, M. le Général Gouverneur de Strasbourg, les Directeurs Départementaux des ONAC de Metz et Colmar et de très nombreux élus locaux.

Toutes les forces vives qui donnèrent du contenu, de la hauteur, de la passion à cette rencontre, répondirent présentes à l'appel de nos "pilotes" du colloque, Jean Luc EICHENLAUB, Directeur départemental des Archives du Haut-Rhin, et Jean Noël GRANDHOMME, professeur agrégé d'Histoire à l'Université Marc Bloch. Nous les en remercions.

Alain FERRY, Président du Syndicat Mixte du mémorial de l'Alsace-Moselle a affiché d'emblée l'ambition du mémorial d'Alsace-Moselle : "Au Mémorial, il n'y a pas de Donon, ni de Landgraben lorsque



*nous évoquons la période de l'Annexion de Fait. Mais je suis convaincu que la réussite du mémorial dépendra aussi de l'intérêt qu'il suscitera auprès du public des autres régions et des autres pays."*

*"Le mémorial ne sera légitime que s'il trouve son public et parvient à travers la représentation de l'histoire particulière de notre région à susciter la réflexion chez le visiteur."*

Jean Louis ENGLISH, après avoir souligné que ce colloque avait été possible grâce à la participation de tous nos partenaires, les collectivités territoriales, la mairie de Colmar et le Crédit Mutuel de Colmar, affirme qu'il était, de plus, nécessaire.

*"Un colloque nécessaire, car d'ici l'inauguration, il participe au succès de cette action majeure que nous avons le devoir de conduire : l'appropriation de ce Mémorial par l'Alsace, par la Moselle, par le plus grand nombre de nos concitoyens, de tous âges, de toutes conditions, de toutes opinions hormis les extrêmes. Dire, créer, ce que fut l'expérience des trois seuls départements français pris dans les tenailles terribles de deux totalitarismes :*

*le nazisme et le stalinisme. Voilà pourquoi l'Europe des valeurs doit savoir ce que fut cette histoire si particulière de l'Europe des horreurs."*

Constant GOERG, Président du Conseil Général du Haut Rhin, justifia par ses propos combien il était opportun de tenir ce premier colloque dans ce département, dans cette ville de Colmar. En effet, depuis dix ans, le Conseil Général 68 "participe à ce désir de connaissance et mène, dans ce cadre, plusieurs actions".

Il s'est félicité que "la perte progressive du complexe de culpabilité se fasse grâce aux jeunes générations".

Yves MULLER, avec son verbe et sa chaleur communicative, se réjouit au nom du Député-Maire Gilbert MEYER d'accueillir aux Catherinettes cette première rencontre de l'AMAM, lui qui fut l'un des plus jeunes incorporés de force.

Place était donnée aux historiens, aux archivistes et témoins, autour des Présidents de séance Marie-Claire VITOUX, Jean-Luc EICHENLAUB, Jean-Noël GRANDHOMME, et le Général BAILLIARD. ■



Philippe Richert, président du Conseil général du Bas-Rhin et Marcel Spisser, inspecteur d'Académie et secrétaire de l'AMAM, consultant la librairie du colloque

# Histoires d'Alsace ou Histoire d'Alsaces

*Inscrire ce que fut l'incorporation de force dans l'Histoire de l'Alsace. Georges BISCHOFF s'est employé dans une introduction générale au colloque, donnant la dimension universelle à une histoire particulière.*

Il n'est réellement possible de comprendre la place qu'occupe l'incorporation de force dans l'histoire de l'Alsace qu'en l'inscrivant aussi dans l'histoire générale. Depuis Charlemagne, l'Alsace n'est qu'une expression géographique qui fait partie de l'espace germanique ; c'est un puzzle de seigneuries, de villes, d'abbayes. Malgré les clivages politiques et religieux, c'est une terre riche, un centre important de vie culturelle. A partir de 1648 et jusqu'en 1870-1871, l'Alsace s'intègre progressivement dans le cadre français et devient une province bientôt divisée en deux départements par la Révolution. Les Traités de 1814-1815 n'ont pas remis en cause son appartenance à l'ensemble

français. La guerre franco-allemande de 1870 révèle trois Alsaces : l'Alsace française, l'Alsace allemande, l'Alsace à la double culture allemande et française. Les choses se durcissent à partir de 1914 des deux côtés ; du côté français on conçoit le retour de l'Alsace comme une libération, du côté allemand, surtout après le Traité de Versailles, les Alsaces, considérées comme faisant partie du Volk, sont une minorité nationale opprimée.

Il y a des identités successives mises en scène avec un décalage évident entre la réalité et le symbole. L'incorporation de force prend place dans son histoire singulière dans toute sa cruauté. ■



## Les monuments aux morts... pour qui ?

Comment l'Alsace d'après 1918 a-t-elle développé le culte du souvenir, compte tenu du fait que 95 % des soldats d'Alsace Lorraine avaient appartenu à l'armée du Kaiser ? Comment faire mémoire de ces soldats morts sur les fronts de la seconde Guerre mondiale le jour du 11 Novembre ? Pouvaient-ils être intégrés au culte républicain ? Comment les associer dans une même commémoration aux côtés des " engagés volontaires " alsaciens dans l'Armée Française sans les présenter comme des victimes de " deuxième zone " ?

Ulrich PÄSSLER, jeune étudiant-doctorant de l'Université de Mannheim, a présenté en français, grâce à une traduction d'une adhérente de l'AMAM, ancienne professeur d'allemand, Monique SAMUEL-SCHEYDER, une étude très approfondie sur " les monuments aux morts et le culte du souvenir en Alsace après la première guerre mondiale ". Une étude dont les participants du colloque de Colmar eurent la primeur. ■

## Un lorrain à front renversé

Au cours de la Grande Guerre, nous rappela Jean-Noël Grandhomme, de l'Université Marc Bloch, les Alsaciens et les Lorrains, sujets allemands, sont incorporés le plus légalement du monde dans l'armée du Kaiser, surtout dans des régiments badois et bavarois. On estime leur nombre à 220 000 en 1914 (380 000 en 1918).

Contrairement à une idée solidement ancrée dans la mémoire collective, ils ne sont pas seulement envoyés sur le front oriental. Nombreux sont ceux qui participent à la campagne de Belgique, aux batailles des frontières de la Marne. C'est au cours de l'année 1915, formellement en janvier 1916, que des directives du ministre de la guerre ordonnent, au vu de l'expérience, d'éviter d'employer les Alsaciens-Lorrains à des postes de confiance et que l'usage

– jamais exclusif cependant – s'établit de les expédier sur les fronts russe et balkanique. Les désertions, importantes dès 1914, ne prennent une dimension massive qu'à partir de l'été 1918.



Le parcours du jeune soldat lorrain Louis EVRARD, que nous avons choisi de présenter ici, est emblématique de celui de toute une génération : service sur le front oriental, puis transfert sur le front franco-belge, désertion et participation à la révolution allemande. Il illustre la

variété des expériences de guerre, la confusion et parfois l'ambiguïté des sentiments du soldat incorporé légalement dans une armée qui lui semble étrangère. Il résume donc bien le destin tourmenté d'une région qui fut pendant des décennies l'enjeu d'une lutte qui la dépassait largement. ■

# Le piège juridique de l'incorporation

Jean-Laurent VONAU, conseiller général du Bas-Rhin, maître de conférence à l'Université Robert Schumann de Strasbourg, l'un de ceux qui depuis de longues années préconisaient la création d'un Historial-Mémorial, traita avec fougue et précision des aspects juridiques de l'incorporation de force.

La politique de germanisation et de nazification pratiquée dans les trois départements alsaciens et mosellans devait conduire la population à devenir des citoyens du Reich. En 1942, lors de l'incorporation, Alsaciens et Mosellans étaient "Volksdeutsche" (élément du peuple allemand) mais, pas encore ressortissants du Reich, condition nécessaire pour pouvoir être incor-

« Victimes et non bourreaux »

poré au titre du service militaire dans la Wehrmacht. Les Nazis, non sans hésitation, trouvèrent "une fausse justification juridique", qu'explique minutieusement Jean Laurent VONAU, publiée dans une ordonnance du 23 Août 1942, et applicable le lendemain. Au jour de l'incorporation, la nationalité allemande était conférée à l'intéressé...

Vingt et une classe d'âge entre septembre 1942 et mars 1945 subirent la conscription en Alsace, quatorze en Lorraine, et sept au Luxembourg. Soit 145 000 hommes (100 000 en Alsace, 80 000 en Moselle et 15 000 au Luxembourg).

Pour Jean Laurent VONAU, au procès de Nuremberg, en 1945, "pour la première fois officiellement un tribunal international reconnaissait l'incorporation comme crime de guerre".

On reconnut, aussi, que des conscrits furent versés dans les Waffen SS. Et de relever qu'en 1953, au procès d'Oradour on jugeait "une affaire où on avait employé un crime de guerre pour en commettre un autre..."

Il y eut "mépris des conventions internationales", contrainte sous peine de répression, et "versement dans des unités combattantes" engagées dans des opérations militaires.

"Ce ne fut donc, conclut M. VONAU, qu'ultérieurement et que progressivement

qu'on chercha à porter une suspicion sur ce crime de guerre incontestable en voulant faire passer les victimes pour des volontaires et donc pour des bourreaux consentants. Le déviationnisme n'est pas acceptable et doit être dénoncé... Il est extrêmement grave pour la moralité publique internationale que l'on propage ces idées négationnistes considérant ainsi que la citoyenneté ne protège plus le ressortissant d'un pays et qu'on pourrait impunément l'utiliser comme chair à canon..." ■



## Les questions d'Alfred WAHL

Après les travaux d'Eugène RIEDWEG à partir des divers services d'archives de France, d'Allemagne, etc (sauf les dépôts de l'ex-URSS), une nouvelle synthèse sur l'incorporation de force n'aurait, à l'heure actuelle, aucun intérêt scientifique. La nouveauté pourra venir d'une meilleure prise en compte du savoir sur l'environnement historique, sur le fonctionnement du nazisme, de mieux en mieux connu et que le profane ignore totalement.

Cependant diverses questions pourraient être approfondies, mais au prix de très longues investigations, donc de moyens. Le nombre plus précis d'incorporés de force mériteraient d'être approché grâce à une multitude d'enquêtes modestes, menées sans tapage dans les régions et localités. Une même démarche s'imposerait pour les réfractaires, les évadés. Autres questions :

combien parmi les quelques 2 000 volontaires (selon Wagner) étaient des Allemands immigrés? Combien d'incorporés de force



n'étaient pas des Malgré-Nous : leurs parents et eux-mêmes ayant rallié l'Allemagne nazie publiquement? Au vu du nombre de ceux qui ont réussi à se soustraire à l'incorporation, certains affir-

ment que les jeunes Alsaciens-Mosellans pouvaient user de cette possibilité. Ce jugement qui est porté à partir d'une réalité mesurable après la fin de l'événement constitue une erreur historique majeure. Sur le moment, l'appelé ne connaissait que les exécutions et autres sanctions et représailles, y compris sur les parents, reproduites dans la presse officielle. Où est alors le choix? Beaucoup de choses s'éclairent aujourd'hui seulement, depuis que l'on connaît le véritable fonctionnement de l'Etat nazi (polycratie anarchisante et centralisme parfait). Une meilleure connaissance de l'Histoire politique permettrait aussi de mieux appréhender le fonctionnement des camps de prisonniers, y compris ceux de l'Ouest. D'autres pistes pourraient s'ouvrir encore, estime le professeur Alfred WAHL, responsable de la Commission Scientifique du Mémorial de l'Alsace Moselle. ■

# « Le christianisme relégué dans les sacristies »

*Les Eglises, catholiques ou protestantes, ont du faire face à l'attitude "radicale" du nazisme très opposé aux valeurs chrétiennes. "Un lourd tribut", payé au régime hitlérien.*

Professeur émérite de la Faculté de Théologie catholique de l'Université Marc-Bloch de Strasbourg, René EPP brossa à Colmar un remarquable tableau de la situation religieuse en Alsace sous le régime nazi. " *Le christianisme, se situait aux antipodes du National-socialisme, aussi bien du point de vue de sa doctrine, de la conception de l'homme et du monde, qu'au point de vue moral. Il fallait donc lui retirer toute influence dans la société, le reléguer dans les sacristies et lui enlever tout particulièrement la jeunesse.* "

Pour René EPP, " *la situation en Alsace fut dès le début pire que celle dans le Reich* ". Les nazis menèrent une " *déchristianisation radicale* ".

Le Concordat de 1801 fut dénoncé unilatéralement et celui de 1933 conclu avec le Reich ne fut pas étendu en Alsace. L'État ne pourvoya plus aux frais de subsistance des curés et des pasteurs, ni aux besoins matériels des cultes.



Le statut scolaire fut aboli, les religieuses qui enseignaient dans les écoles publiques furent relevées de leur fonction. Tout enseignement privé fut interdit. Tous les mouvements, associations et organisations confessionnelles furent dissous, les journaux d'inspiration chrétienne supprimés. Le 16 août 1940, furent dissouts tous les mouvements de jeunesse et le 3 septembre toutes les associations sportives,

politiques ou confessionnelles. " *Il s'agissait de les soustraire à l'influence des Eglises, de les élever dans l'idéologie nazie et d'en faire les troupes d'avenir du III<sup>e</sup> Reich.* ", souligne René EPP.

La cathédrale fut fermée le 11 juillet 1940. Les statues de Jeanne d'Arc furent enlevées et les fêtes de l'Assomption et de la Toussaint ne furent plus fériées, ce qui rencontra une résistance très vive. En 1943, des curés et pasteurs furent internés pour avoir célébré la fête. Les sermons devaient être en allemand, même dans les régions francophones (Vallée de la Bruche, Lapoutroie!).

" *Les Eglises durent payer un lourd tribut au régime hitlérien. Malgré la répression et les peurs, clergés et fidèles tinrent bon, opposant toute la résistance possible à des forces qui voulurent leur faire perdre leur identité nationale ou religieuse* ", conclut le Professeur EPP. ■

## Le sort des séminaristes

Les séminaristes du diocèse de Strasbourg ont, aussi, payé leur tribut à l'annexion de l'Alsace. Elèves de la Faculté de Théologie de l'Université de Strasbourg, ils furent comme la plupart des étudiants évacués à Clermont Ferrand, comme l'a rappelé à Colmar Paul WINNINGER, curé de Gunstett, et témoin de cette époque. Ceux qui retournèrent en Alsace, après la défaite de Juin 40, trouvèrent porte close. Le grand Séminaire de la rue des Frères avait été fermé par l'occupant nazi, comme le fut la cathédrale. Ils furent accueillis par le Diocèse de Fribourg-en-Brisgau, soumis au RAD (Reicharbeitsdienst). 130 furent incorporés de force. Trente sont morts. Sept finirent à Tambow et 20 s'évadèrent ou désertèrent.

Le groupe resté à Clermont jusqu'en 1945 fut inquiété lors de l'invasion de la "zone libre" par les Allemands en novembre 1942.

## Les résistances des églises

Alphonse IRJUD a longuement décrit aux participants du colloque les très difficiles relations qu'entretinrent Mgr RUCH et le Président HOEPFFNER (Confession d'Augsbourg), pris sous une autorité " bicéphale " entre Périgueux, où ils furent contraints de rester et l'Alsace. Ils avaient, à Strasbourg, comme interlocuteur un membre éminent du parti nazi rallié dès 1923 à Hitler, le lieutenant-colonel SS Herbert Kraft qui fut chargé du rapatriement des biens évacués en 1939, " *tâche à laquelle il se consacra jusqu'au mois d'Août 1944* ".

" *Pressé à plusieurs reprises, par LAVAL, le Président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg dut remettre la bibliothèque et les archives du Chapitre de St Thomas. En mars 1943, le Führer sollicité par le Gauleiter et l'ambassadeur ABETZ, ordonna le rapatriement des biens catholiques sans l'accord de l'évêque.* "

" *Effraction, rapt et sacrilège* ", furent les termes adressés par Mgr RUCH à LAVAL et au Nonce.



MGR DORE, auditeur passionné de la première journée

# « Que pouvions nous faire ? »

*Le silence était lourd de sens, lorsque Jean Paul BAILLIARD apporta son témoignage, lui qui fut caporal dans la Wehrmacht, et qui est ingénieur-général (CR) de l'Armée française. Un témoignage qui incite nos contemporains à faire preuve de précaution, de modestie, dans le jugement des acteurs de l'Histoire.*



Jean Paul BAILLIARD au contact avec les étudiants européens de l'Université Marc Bloch (ITIRI), invités par l'AMAM et la Fondation Entente Franco-Allemande

Que pouvait-on faire face aux décrets scélérats d'Août 1942 instituant l'incorporation dans la Wehrmacht des jeunes alsaciens et mosellans ? Lui-même incorporé de force en 1943, le Général Jean Paul BAILLIARD a traité ce problème au travers de son vécu personnel. A son avis, le problème fondamental à résoudre fut celui de clairement situer où, dans le climat de contrainte et de répression féroce s'exerçant sur les incorporés, se trouvait leur devoir. Dans son esprit il ne pouvait s'agir d'être prêt à donner sa vie pour "Führer, Volk und Vaterland", ni de se battre vaillamment pour la victoire du III<sup>e</sup> Reich. Pour autant, ce devoir n'était pas non

plus de se laisser tirer comme des lapins. Dès lors, le seul objectif concevable devenait celui de tout faire pour s'en sortir vivant et ainsi d'espérer pouvoir participer à la reconstruction du pays une fois le nazisme abattu et la paix revenue. Pour atteindre cet objectif tous les moyens lui paraissaient dès lors justifiés, y compris, parfois "de hurler avec les loups", à condition, bien sûr de veiller en permanence à ne jamais perdre son âme et se transformer soi-même en loup. Il conclut en réclamant pour les incorporés



« Ni faillir,  
ni trahir »

de force le droit à une prise en considération honnête et une reconnaissance objective de leur passé, qu'il soit clairement admis, une fois

pour toutes, qu'ils n'ont pas, au long de ces années, ni failli à l'honneur, ni trahi la patrie, encore moins été des complices, plus ou moins volontaires, de crimes contre l'humanité. Ils ont seulement fait du mieux qu'ils ont pu, pour se sortir à moindre mal de l'épouvantable guêpier dans lequel les circonstances les avaient placés. ■

# « En mémoire de Tambow »

Deux témoignages sortis du fond de la Mémoire du Camp de Tambow ont marqué, entre autres, le colloque de Colmar : Charles MITSCHI et Camille CLAUSS, peintre et écrivain, qui exposa six peintures. Parlantes et criantes.



Le train ramenant les derniers prisonniers libérés du camp russe de Tambow arriva à Strasbourg le 15 décembre 1945 vers 17 heures. Entre chien et loup. Une foule dense et silencieuse remplissait la place de la gare. Elle attendait un père, un frère, un mari, un fiancé ou un ami. Mais comment distinguer quelqu'un dans le clair-obscur de cette marée humaine que les revenants s'apprêtaient à traverser ? Les gens s'écartaient à peine, chacun voulait retrouver le sien, le saisir et le ramener à la maison.

Ne reconnaissant et n'ayant été reconnu par personne, crâne tondu, yeux hâves, maigre comme un clou, flottant dans un uniforme étranger, je me dirigeais vers le Boulevard de Lyon

où, je l'espérais, habitait ma famille. Sans pouvoir donner ni recevoir de nouvelles pendant deux années, j'ignorais si la maison était encore debout. Étais-je certain d'être là, en chair et en os ? De pouvoir vivre sans éprouver faim, soif et peur. Réellement en paix ?

Devant la porte de son échoppe, le cordonnier poussa un cri en m'apercevant : " C'est toi Camille ? Ta femme et tes parents t'attendent à la gare. Ils vont encore une fois rentrer déçus... " Je montais au deuxième étage et m'assis stoïquement sur une marche de l'escalier... Les voici. Emotion, embrassades, questionnement. Mais il m'était impossible de formuler des mots. Raconter la guerre est de la fiction, elle n'est pas une description, dans un rapport de gendarme et encore moins dans la littérature. Elle est violence, destruction, sang, larmes et désespoir.

Je me réfugiais dans l'atelier, pris quelques vieux tubes de couleur, des pinceaux et me mis à peindre sur un carton, saisi par une sorte de rage sourde et muette. Je vomissais l'horreur de ces interminables années perdues en évoquant mon propre visage qui était aussi celui de chaque homme et de chaque femme emportés, malgré eux, par la tourmente. Leurs têtes vieillies avant l'âge, leurs regards hébétés, le hurlement des blessés, leurs corps déchiquetés, amputés, pauvres marionnettes délabrées, ces morts inutiles, ces survivants, égarés d'un monde en perdition...

Ces sept tableaux, peints d'affilée en peu de jours, dénoncent l'inintelligence, la cruauté absurde et fon-

damentalement injuste de la guerre de 39-45 et de toutes les guerres. Ce sont des cris d'épouvante et d'avertissement.

Cinquante ans plus tard, j'ai peint un grand diptyque, un " Requiem pour les morts au camp de Tambow 1943-1945 ", en souvenir de ces corps nus jetés et entassés quotidiennement sur la terre battue de la baraque 22.

Mais se recueillir sur leurs tombes est un geste vain s'il n'est pas accompagné par une prise de conscience commune et par une action générale pour arrêter définitivement toute velléité de violence et de destruction. Pour opposer à la bêtise et à la haine la compassion. ■

Camille CLAUSS



« Je vomissais l'horreur... »

" L'inhumanité de la guerre "



Charles MITSCHI, avec beaucoup d'émotion, raconta son parcours qui le conduisit de son école de Soultzeren, où il est jeune instituteur, au camp 188, à Tambow, d'où il revient épuisé. Aspirant de l'Armée française, instituteur au pays de Bade, incorporé le 23 juin 1943, sergent dans la Wehrmacht, il déserte le 2 janvier 1944 pour rejoindre " les alliés russes ". Un autre enfer commence. Morceaux choisis et douloureux.

" Horrible marche de 300 km (...) Je souffre énormément, avec les vieilles chaussures éculées qu'un soldat russe m'a laissé (...) Des bribes de la " Retraite de Russie " me reviennent

" Ce n'étaient plus des cœurs vivants, des gens de guerre, c'était un rêve errant dans la brume, un mystère qui se couchait, mourait ".

" La faim, une chose indéfinissable, qui envahit tout notre organisme, nous obsède, nous tenaille, finit par tuer en nous tout sentiment humain. " Nous devenions tous des frères ennemis " comme dit l'artiste peintre Camille Hirtz. "

" Le 2 Août 45, je suis enfin libéré (...) Pour ma femme et moi, c'est le bonheur (...) Mon fils, âgé de 4 ans, a peur de cet étranger au teint jaune, aux yeux enfoncés, au crâne rasé, qui vient troubler l'intimité avec sa maman et qui ne ressemble pas au Papa dont il avait embrassé chaque soir la photo. Il faudra des mois pour lui faire accepter cet intrus et lui montrer un peu d'affection ".

" L'ancien prisonnier du camp 188 n'est plus le même homme qu'il a été avant 1943. (...) Nous sommes devenus plus sensibles à la dignité, à la tolérance, à la solidarité, à la justice et surtout à la paix à une époque où elle est tellement compromise en différents points du monde. Rien n'est plus inhumain que la guerre, rien n'est plus condamnable que les violences armées. " ■

## « Les 16 kilomètres d'Archives de l'Hôpital de St Petersburg »

Retrouver trace de ceux qui ont vécu, sont morts ou ont disparu sur le front russe, dans les camps soviétiques. Jean Luc EICHENLAUB, à la tête de la Direction Départementale des Archives du Haut Rhin s'y emploie depuis 10 ans. La collaboration avec Christine MARTINEZ est d'un apport précieux et essentiel.

Mme Christine MARTINEZ, conservateur à la Direction des Archives du Ministère des Affaires Etrangères, a apporté au colloque de Colmar une contribution du plus haut intérêt. En matière d'Archives conservées au Centre de Conservation, les collections historiques de Moscou constituaient une source majeure d'information, " depuis 1999, il faut compter avec un autre fond d'archives ", à savoir les dossiers médicaux militaires conservés au Musée de l'hôpital militaire de St Petersburg, dépendant du Ministère Russe de la défense. Une découverte que l'on doit à M. Denis SALEM, Président de l'association Edouard Kalifat de recherches humanitaires.

Selon Mme MARTINEZ, dans les 16 km linéaires rassemblant 60 millions de documents, on peut malgré tout, et mal-

gré les délais de communicabilité, retrouver aussi la trace de Français disparus, notamment les Alsaciens-Mosellans. Un accord a été signé, sous la garantie du Consul Général de France à St Pétersbourg, en avril 2001 entre l'Association Edouard Kalifat et le musée médico-militaire du Ministère de la Défense de la Fédération de Russie. Ce document prévoit la fourniture d'extraits de documents d'archives concernant nos compatriotes soignés dans les hôpitaux soviétiques. La restitution d'une première tranche de 1 000 fiches a eu lieu en Avril 2001. Ces fiches sont déposées aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères sous la dénomination "fonds Edouard Kalifat" et une collaboration a été établie visant à analyser et exploiter ces fiches. On imagine les difficultés de la tâche. Une liste de renseignements a été arrêtée.

"Il convenait ensuite de recouper ces documents avec les fichiers dont nous disposons déjà, et avec les listes des demandes de recherches. A cet effet, une copie des fiches a été transmise aux Archives départementales du Haut-Rhin, cheville ouvrière de la mise en œuvre de la coopération avec le centre



de conservation des collections historiques de Moscou, ainsi qu'au Ministère de la Défense."

5 000 dossiers de Français auraient été repérés. 2 000 nouvelles fiches sont à la disposition de l'Association Kalifat. En conclusion, Mme Christine MARTINEZ pense que, par le biais d'une coopération européenne, "il faut réfléchir aux moyens de mettre à sa disposition des spécialistes".

Une attente existe. A l'issue du colloque, une haut-rhinoise ayant eu connaissance de ces rencontres de Colmar, cherchait le dossier de son grand-père. ■

« 5000 dossiers repérés »

## « On ne saura jamais tout »

Jean-Luc Eichenlaub, Directeur départemental des Archives du Haut-Rhin a brossé le panorama général des archives sur l'incorporation de force

" Beaucoup d'archives permettant d'écrire l'Histoire de l'incorporation de force ont disparu ; certains gisements sont cependant repérés : en France dans les archives des communes, aux archives départementales, dans les archives des comités d'histoire de la seconde guerre mondiale, dans les archives militaires (centres de debriefing par exemple), dans les archives des associations ; en Allemagne les archives de la wast à Berlin, du service de recherches de la Croix Rouge à Munich, du service d'entretien des tombes à Kassel ; en Russie les dossiers personnels des prisonniers de guerre détenus dans des camps sont accessibles réellement – suivant une procédure assez longue dont les archives départementales du Haut Rhin sont un rouage – depuis 1995. Il y a d'autres gisements plus ou moins bien repérés, il est possible d'en trouver encore d'autres. Mais on ne saura jamais tout, il restera toujours des zones d'ombre. "



# Woippy dans la guerre

*Pierre BRASME, docteur en Histoire, a dressé avec vie et passion, la monographie de Woippy, village de 2000 habitants en 1939 et ville en plein développement de 14 000 habitants aujourd'hui, aux portes de Metz. Woippy, dans la guerre, c'est en soi le condensé de ce que vécut la Moselle, de 1939 à 1945.*

**W**oippy, en 1939, c'est la culture de la terre, et surtout de la fraise, renommée, sur 1 200 hectares. *"La guerre va bousculer tout cela. Avec les expulsions de 1940, les déportations et les réquisitions, puis l'évacuation de 1944, elle va disperser la population et faire de Woippy une localité meurtrie".*

Premier souvenir amer, les expulsions, avec des témoignages bouleversants. 470 Woippyciens expulsés entre le 16 et 22 Novembre 1940, avec le curé et les sœurs enseignantes. En tout, ce sera un quart de la population qui se retrouvera, "perdue et déracinée", dans le Tarn, la Haute-Garonne et l'Ardèche.

Les Woippyciens restés au pays deviennent Volksdeutsche, "instamment priés d'adhérer à la Deutschevolksmeinschaft, la communauté du Peuple allemand."

Pierre BRASME, recensera aux Archives départementales de la Moselle deux cents personnes ayant signé la profession de foi au Führer et au peuple allemand, "soit un Woippyciens sur 10, ce



*« Une cicatrisation lourde et difficile »*

*qui prouve que la grande majorité des habitants est hostile à l'ordre nouveau imposé par l'occupant. "*

Les jeunes n'échapperont ni au RAD, dès 1941, ni à l'incorporation de force : 35 se retrouveront sous l'uniforme allemand, dont 6 seront tués ou portés disparus sur le front de l'Est.

Woippy entre en résistance, avec un certain nombre de femmes et d'hommes qui entrèrent dans des réseaux spécialisés dans l'évasion de jeunes Lorrains réfractaires, de prisonniers français évadés et de Juifs. Certains, comme Catherine WOLFRINGER, Edouard CROUSSE, André TINE, etc, connurent les camps de Ravensbrück, Panewnick, Ratibor. Il y eut aussi Ernest KEMPNIKT, dont l'action inspira le film de René CLEMENT *Le Père Tranquille*.

Woippy, ce fut encore le lieu d'un camp de prisonniers de guerre russes qui accueillit 4336 détenus, dont 464 résistants, déserteurs et réfractaires mosellans. Parmi eux, 14 membres du groupe Mario, et 123 habitants de Longeville-lès-Saint-Avold, parents de réfractaires, dont une quarantaine mourront en camp de concentration.

Woippy sera libéré le 16 novembre 1944, vide de tout habitant. *"Le bilan est lourd, et la cicatrisation sera longue et difficile"*, le vieux village, avec 200 maisons sinistrées, est une ville qui entretient désormais *"les chemins de la Mémoire"*. ■

*« Continuer ce travail de Mémoires pour le Futur »*

**L**e président du Conseil Régional d'Alsace, Adrien ZELLER, nous avait promis d'assister au colloque de Colmar, promesse tenue, le mercredi après-midi, où il assista à l'exposé d'Olivier GIHR qui présentait la monographie de Wangenbourg. M. ZELLER, à la demande du Président de l'AMAM, accepta de dire quelques mots, apportant son témoignage personnel et encourageant fortement l'Association, et à travers elle, toute l'Alsace, à poursuivre ce travail de "Mémoires pour le futur" dans un esprit d'ouverture européenne.

Nous devons à la vérité de dire que ce titre nous a été fortement inspiré par le Président du Conseil Régional, lorsque nous avons sollicité l'aide de la Région. Qui nous a été accordée, sans la moindre réserve mais avec la volonté de participer au contenu. Ce dont nous nous félicitons. ■



Adrien ZELLER

# « Dehors le bric à brac français »

Alphonse IRJUD, grande signature de la presse alsacienne d'après-guerre, était étudiant-résistant à Clermont durant la guerre. Il connaît mieux que quiconque les épurations en Alsace, tant en juin 40 qu'à la Libération.

À u colloque de Colmar, Alphonse IRJUD traita la première épuration autrement violente, sanglante que la seconde, celle de 1945.

Dès son arrivée, le Gauleiter WAGNER et la nouvelle administration nazie résumèrent en deux mots leur politique : Entwelsckung = défrancisation et Rückdeutschung = re-germanisation. La célèbre affiche où un grand balai chasse le coq gaulois avec le titre " *Dehors, le bric à brac français* " sonne le début de l'épuration, avec la chasse aux symboles français (Marianne, berret basque, livres, journaux). Mais la chasse, aussi, aux personnes.

Dès le 2 juillet 1940, avant le retour des évacués, le Dr SCHEEL, chef de la police, ordonne l'ouverture de " camps de transit " à Strasbourg et à Mulhouse, où seront regroupés les personnes à expulser vers la zone non occupée. A savoir : 1) les juifs, 2) les tziganes, 3) les personnes de races étrangères, 4) les combattants de l'Espagne républicaine non Allemands, 5) les " a-sociaux " (mendiants, vagabonds, allergiques au travail), 5) les criminels et récidivistes, 7) les Français arrivés après 1918 (fonctionnaires), 8) les Alsaciens " haineux " qui se sont mal comportés vis à vis du Reich et des autonomistes, 9) les engagés volontaires dans l'Armée Française de la guerre 14/18.

Les expulsions commencèrent dès juillet 1940 touchant environ 35 000 personnes. En

Lorraine, le Gauleiter BURCKEL fut encore plus brutal : 100 000 Mosellans, en Août et novembre 40, furent expulsés vers la zone non occupée. Certains se retrouveront parmi les victimes d'Oradour.

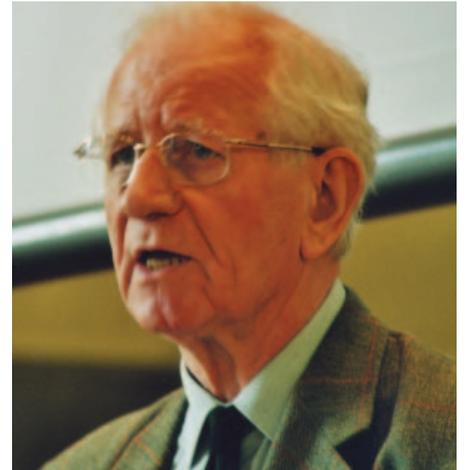
L'administration n'a, évidemment, pas échappé à l'épuration. Au début 42, plus de 62 % des maires élus avant Juin 40 avaient

« l'éradication de la trahison »

été remplacés dans le Bas-Rhin, et 65 % dans le Haut Rhin, 81 % dans l'arrondissement de Sélestat-Erstein et 73 % dans celui de Saverne.

Épuration, aussi, linguistique avec la " réintroduction " de la " langue maternelle ", partout : patronymique, noms de rue, de places, de façades, d'enseignes, etc.... Il y eut beaucoup de réclamations et Wagner répondit qu'il voulait libérer l'Alsacien de l'insatisfaction " de n'être qu'à-demi Allemand ".

" Ces épurations commencées au nom de la défrancisation déboucha ", relève Alphonse IRJUD, " sur une répression sanglante, au nom de " l'éradication de la trahison " avec la pre-



mière exécution de Maral WEINUM (17 ans) qui avait lancé une grenade sur la voiture du Gauleiter, puis la condamnation de ses camarades de " La Main Noire ". La machine répressive s'emballe à partir de janvier 43.

Les tribunaux spéciaux furent très sollicités. 72 personnes furent condamnées à mort, 3549 ont été transplantées dans le Reich, 1036 envoyées en camp de concentration et 8 fuyards tués à la frontière.

Hitler rêvait de transformer la cathédrale de Strasbourg en un " sanctuaire National du Peuple Allemand ". Son Gauleiter ne réussit pas, en quatre ans, à transformer les Alsaciens en bons et vrais Allemands. ■

## Le cas des Welsches

Les Welsches du canton de Lapoutroie ou francophones des cantons de Schirmeck et Plaine ont vécu très mal l'annexion et l'incorporation de 1942. Ce que précisa Raymond STEFFAN qui vécut ce drame et ne fut libéré que le 31 Août 1945, après avoir passé plus d'un an dans les camps russes.

" Il y eut d'abord la germanisation des noms, ce qui constituait une atteinte à l'honneur des familles. Il y eut encore l'interdiction de parler français (punissable de prison) alors qu'entre 1871 et 1916, le Kayser avait maintenu l'enseignement du Français. On tourna l'interdiction en utilisant le dialecte local (roman...) "

Lors de l'incorporation de force, " nous nous trouvâmes devant un fait unique en son genre,

des soldats incorporés dans une Armée dont ils ne possédaient pas la langue, ne parlant pas le dialecte alsacien, tout en étant des Alsaciens à part entière. " Et Raymond STEFFAN de souligner combien cette situation entraîna " vexations, brimades, corvées ", avec en plus interdiction de correspondre en français avec sa famille.



Sur 1900 habitants, 132 furent enrôlés de force, 20 se dérobèrent, 20 autres désertèrent soit sur le front russe, soit à l'occasion d'une permission. Dans le canton de Lapoutroie, 32 se cachèrent et vécurent clandestinement jusqu'à la libération (décembre 44/janvier 45).

" L'hostilité envers l'enrôlement était générale. De nombreux fugitifs seront repris, cer-

tains fusillés sans que l'on puisse établir le nombre avec certitude. 30 seront tués au front et 13 sont disparus. "

Raymond STEFFAN évoque ce que fut le retour que l'on eut dans la plupart des villages Alsaciens et Mosellans :

" Ceux qui avaient été expulsés en décembre 1940, et retrouvaient leur demeure souvent en bien mauvais état "

" Ceux qui s'étaient enfuis et dont certains s'étaient engagés dans l'Armée Française "

" Ceux qui revenaient des camps de Silésie "

" Ceux qui revenaient des camps d'URSS, dans un triste état physique et moral "

Conclusion de Raymond STEFFAN : " un cauchemar ". ■

## Accueil du doyen (105 ans) En guise de conclusion

L'ultime séance fut à la hauteur de ce que nous souhaitions pour ce premier colloque "Mémoire pour le Futur". Ceux qui, nombreux, étaient présents ce jeudi 17 octobre 2002, se souviendront de cette matinée présidée avec autorité et hauteur d'esprit par le Général BAILLIARD. Avec un grand témoin : le doyen de cette tragique histoire de l'Alsace-Moselle.

Le temps fort fut, en effet, la venue de M. Kuentz, 105 ans, né le 18 février 1897 à Ranspach, dans le Haut-Rhin. Un témoignage et un message très applaudi.

En effet, le centenaire se tient droit, marche seul et prend place à la tribune. Il va lire clairement, nettement, un texte de deux pages où il raconte d'abord sa mobilisation, à 19 ans, en 1916, " sous l'uniforme impérial de Guillaume II comme tous les Alsaciens-Lorrains à l'époque ". Sa campagne le conduisit d'abord sur le Front Russe, où il faillit mourir noyé dans un marais, puis en campagne, dans les Ardennes. Son récit est très parlant : " Les combats étaient rudes et la vie difficile à supporter : les tranchées, la crasse, la boue, le froid et la mort qu'on côtoyait tous les jours ".

Les jours, les semaines, sont longues. Un jour, le Régiment est au repos. Mauvaise nouvelle : le vaguemestre l'informe que le lendemain, le Régiment retrouve le front. " Après l'appel, je suis allé le voir pour lui dire que je refusais. Il m'a regardé d'un air ahuri en me disant : je crois que vous êtes devenu fou, ne savez-vous pas ce qui vous attend : déso-béissance devant l'ennemi, c'est puni de mort ! Je lui ai répondu : je le sais, mais je fais appel au Kayser, je m'appuie sur ses dires. Et je lui ai montré le livret militaire dans lequel il était écrit : " Le Kayser ne connaît pas de parti, tous ont les mêmes devoirs et les mêmes droits ". Les devoirs, je les remplis, mes droits on me les refuse parce que je suis Alsacien. Voilà maintenant un an que je suis au front et je suis le seul du régiment à ne pas avoir de permission. " Allez chez le capitaine ", m'a-t-il répondu. J'y suis allé, en lui expliquant les raisons de mon refus. Il m'a conseillé de retourner au Front en me promettant de faire son possible pour m'obtenir la permission ".

« Parce que je suis  
Alsacien... »



On la lui accorda. Quand il revint, son régiment avait eu beaucoup de pertes. " Mon audace m'a peut-être sauvé la vie ".

La deuxième guerre ne l'épargnera pas. Son fils, incorporé de force à 17 ans en février 44 tomba au printemps, en Normandie.

S'il reçut en 2000 la médaille d'argent 14/18 attribuée à tous les doyens des vétérans de chaque département, on lui refusa, comme à tous les combattants alsaciens mobilisés en 1914/1918 par le Kayser, la Légion d'Honneur. Jean-Noël GRANDHOMME lut la lettre que M. KUENTZ et les Alsaciens-Mosellans reçurent du Ministre de l'époque pour justifier cette discrimination. Triste et terne.

" Mais aujourd'hui, où les derniers survivants, tous centenaires, ne sont qu'une poignée, et j'en fais partie avec mes 105 ans, je me suis fait un devoir de témoigner pour que de telles atrocités ne se reproduisent plus et que les jeunes générations prennent conscience de ne pas commettre les mêmes erreurs. Ainsi le sacrifice de ces millions de soldats n'aura pas été vain ".

Le Général BAILLIARD ne pouvait qu'enchaîner : " Je pense que beaucoup d'entre nous ont ressenti plus ou moins intensément un même sentiment de frustration ou de culpabilité, et que chacun, selon sa manière d'être et sa nature, a dû se battre contre lui-même pour arriver à surmonter les séquelles psychologiques de ce qui nous est arrivé. "

" Le temps a fait son œuvre et il faut aujourd'hui résolument se tourner vers l'avenir et

construire. Ce que nous avons vécu est, comme on le sait, un des éléments de base de la Fondation Entente Franco-Allemande. Si donc notre vécu peut servir de ciment à la construction européenne à partir du binôme franco-allemand, alors toutes nos épreuves, nos blessures et nos morts n'auront pas été inutiles, et nous aurons ainsi retrouvé toute notre dignité. Faisons notre possible pour qu'il en soit ainsi ".

Rendez-vous nous fut donné par Jean-Noël GRANDHOMME, chargé avec Jean-Luc EICHENLAUB de la conduite scientifique de ce premier colloque " Mémoires pour le futur ", qui sera suivi d'un deuxième à Metz, à l'automne prochain, sous l'égide de l'AMAM, du Syndicat Mixte du mémorial Alsace-Moselle, et de l'Université de Metz, déjà mobilisée pour l'événement. ■

### Pour mieux comprendre

Les organisateurs des premières rencontres de l'AMAM à Colmar avaient d'abord pour ambition de dresser un état des lieux des connaissances actuelles sur le sujet, soixante ans après les décrets d'août 42.

Ils entendaient également donner la parole aux témoins, en sollicitant à la fois des personnalités ayant publié récits et réflexions, mais aussi des acteurs jusque là silencieux, qui s'exprimaient pour la première fois.

Enfin, ils voulaient faire un tour d'horizon des possibilités de recherche qui s'ouvrent aux universitaires, aux étudiants et à tous les citoyens curieux de leur histoire. De nombreux fonds d'archives français et étrangers n'ont en effet pas encore livré tous leurs secrets, surtout en Russie.

Le colloque de Colmar, loin de constituer un dernier hommage avant l'oubli, s'est voulu un nouveau point de départ pour une compréhension la plus large possible du phénomène de l'incorporation de force et, au-delà, de l'histoire tourmentée de l'Alsace et de la Moselle entre 1870 et 1945.

# Paroles d'adolescents

Depuis la création d'une classe à projet artistique et culturel sur le thème du Mémorial, les élèves du Collège Frison Roche ont suivi l'avancement du projet.



Dans le cadre des travaux de la classe APAC sur le Mémorial, il a déjà été organisé plusieurs rencontres avec différents interlocuteurs du Mémorial : Alain FERRY, Président du Mémorial, Jean Pierre VERDIER, chef de projet, Frédéric BIERRY, Maire de Schirmeck, et Sabine ROBERT, coordinatrice de l'AMAM. D'autres rendez-vous sont prévus : Edmond FISCHER de la Brigade Alsace-Lorraine et le Général Jean Paul BAILLIARD, ancien incorporé de force dans la Wehrmacht, devraient prochainement témoigner. Ces journées sont l'occasion pour les élèves de poser toutes les questions qui leur viennent à l'esprit : "Quand ouvrira le Mémorial, Qui le payera, Quel est le travail de l'AMAM, Pourquoi a-t-on choisi Schirmeck ? Quel est le travail d'un Député Maire ?" etc.



**Le 15 octobre dernier, les élèves ont pu suivre Messieurs LEDIG et JEROME pour une sortie au Sentier des Passeurs. Extraits de leurs impressions :**

*"Après un court trajet en bus de La Broque à Salm, nous avons rencontré nos guides M. Hubert LEDIG, fils de passeur, et M. Jean JEROME. Ils nous ont expliqué l'histoire de l'Alsace et des Alsaciens et en particulier la période de la seconde guerre mondiale où des récidivistes et des prisonniers voulaient fuir l'Alsace annexée par le Reich (...). Ce fut une journée très intéressante où nous avons parcouru un sentier qui traverse les plus belles forêts de la région mais qui est aussi rempli d'Histoire"*

Florian HALTER

*"C'est une très belle aventure qui m'a appris beaucoup de choses sur l'histoire et qui m'a fait découvrir des gens extraordinaires, qui bénévolement, s'occupent de cette page d'Histoire (...). Je conseille aux autres élèves de faire cette sortie très éducative à propos de notre patrimoine".*

Céline DIDIER

*"Grâce à cette sortie sur le Sentier des Passeurs, j'ai pu découvrir que la vie pendant la Seconde Guerre Mondiale était très difficile. Il y avait des personnes qui aidaient des gens à s'enfuir comme la famille Odille. Cette famille accueillait des passeurs, des prisonniers, et les gardait chez elle. Ensuite elle les faisait passer de Salm à Moussey où ils recevaient de nouvelles cartes d'identité pour passer la frontière".*

Aurore KAUFFER

*"Moi à quatorze ans aujourd'hui, je suis là en train de faire cette excursion paisible et sereine, et j'ai du mal à m'imaginer que des hommes fuyaient ma région par ce sentier pour retrouver la liberté. Je ne peux croire que cette forêt calme, remplie de bruyère et d'animaux, ait pu être un endroit de méfiance, de peur. Il est bon que des personnes racontent l'histoire de ce sentier, expliquent les sentiments qui les habitaient lorsqu'ils aidaient les fugitifs. Ce sentier fait partie de notre Mémoire et de notre culture. Le Mémorial nous aidera à préserver ces souvenirs".*

Marie-Charlotte CONRADO

*"J'ai trouvé cela très intéressant car ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre des témoins de la guerre qui nous racontent ce qu'ils ont vécu. M. JEROME nous a appris que nous étions la 1ère classe d'un établissement public d'Alsace à faire ce chemin, alors que des élèves de Perpignan et de Paris sont déjà venus."*

Laëtitia LARGILLET

# Le camp de Ban Saint Jean

**Mémoire européenne. La Moselle et l'Alsace nazifiées furent choisies pour recevoir des milliers de personnes déplacées venant de l'Union Soviétique, dont beaucoup d'Ukraine. De nombreux morts et disparus. Au Ban St Jean, ce fut l'horreur.**

Situé à cinq kilomètres de Boulay, le camp de Ban Saint Jean, est construit en 1934 pour accueillir les troupes de forteresse de la Ligne Maginot. Après juin 1940, il devient un camp de prisonniers français.

A partir 1941, Hitler déplaça des milliers de personnes originaires de toutes les républiques de l'Union Soviétique vers la Moselle.

Selon Pascal Brenner<sup>1</sup>, " au total, plus de vingt mille slaves auraient transité par Boulay pour être ensuite envoyés en commandos de travail dans les mines de charbon de Moselle et de Sarre, dans les mines de fer de Meurthe-et-Moselle et dans les usines sidérurgiques lorraines et luxembourgeoise... Ceux reconnus inaptes au travail étaient renvoyés dans le camp de Ban-Saint-Jean. "

Les Boulageois se souviennent de ces trains entiers qui s'arrêtaient en gare de Boulay et desquels débarquaient des centaines de prisonniers, en guenilles et dans un état squelettique. Certains d'entre eux étaient déjà morts à l'arrivée. Ils allaient, pieds nus au Ban-Saint-Jean où les attendait peut-être la mort.

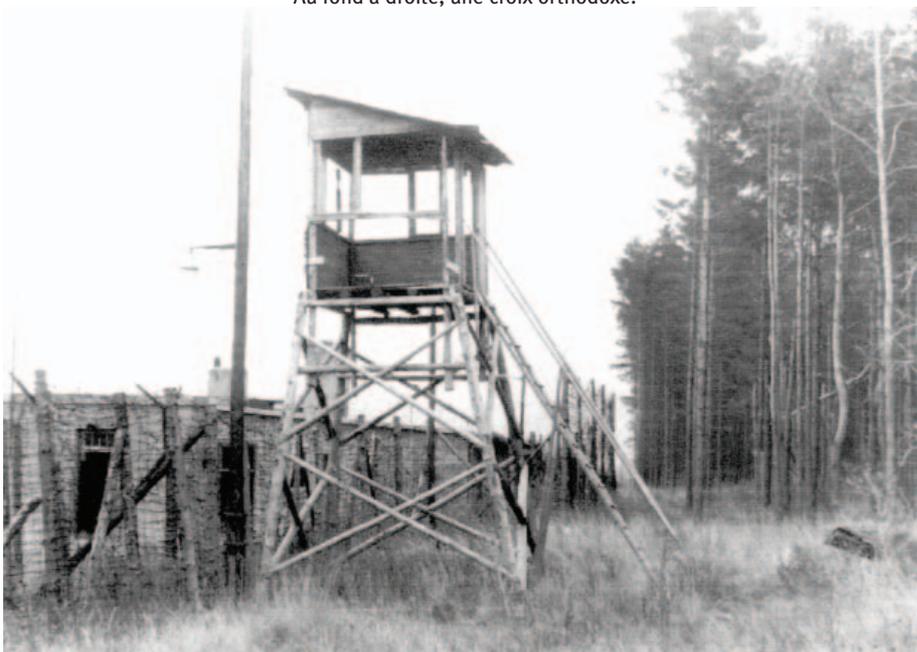
Les plus valides d'entre eux étaient répartis chez les cultivateurs des villages voisins, que ces derniers venaient chercher le matin et ramenaient le soir, sans jamais pouvoir pénétrer dans le camp. Ceux là mangeaient à leur faim et cachaient un peu de nourriture pour leurs camarades restés sur place.

Les évasions étaient nombreuses parmi ces ouvriers agricoles, surtout vers la fin de 1944. La plupart se cachèrent dans les forêts voisines.

On ignore le nombre de prisonniers qui sont morts de faim au Ban-Saint-



Macabre découverte. Mise à jour des charniers du Ban St Jean par des prisonniers allemands. Au fond à droite, une croix orthodoxe.



Le camp de Ban St Jean, construit pour abriter les troupes de la Ligne Maginot a été transformé en camp pour les travailleurs russes déportés et employés dans les entreprises industrielles ou agricoles de la région.

Jean. Une stèle érigée par les Ukrainiens de France porte l'inscription " Ici reposent 22 000 Ukrainiens, victimes de la guerre 1939-45 ". Ce chiffre semble confirmé par les témoins de l'époque et la rumeur populaire. D'autres parlent de 3000. Aucune preuve n'est encore venue

confirmer l'une ou l'autre de ces thèses mais le camp de Ban-Saint-Jean est aujourd'hui une vaste friche et mériterait une attention à la hauteur de sa valeur historique. ■

<sup>1</sup> Les prisonniers russes dans les mines de fer lorraines (1941-1944), dans les Cahiers Lorrains, Mars 1989

## Le site internet du Mémorial [www.memorial-alsace-moselle.org](http://www.memorial-alsace-moselle.org)

# "Visite guidée pour les internautes"

Il est ouvert. Accessible sur la "toile mondiale". Avec SDV, le syndicat mixte et l'AMAM invite les internautes à une visite guidée du futur Mémorial de l'Alsace et de la Moselle. On y trouvera les 11 étapes de la muséographie, un rappel de l'Histoire vécue par les Départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle. Une rubrique fournie "En savoir plus" où on pourra consulter les "Courriers du Mémorial", le supplément DNA "L'été 42", une bibliographie des livres incontournables sélectionnés par notre commission patrimoine, la liste – presque ! – exhaustive des documentaires et films consacrés à la période historique (1871/1953), la mise en réseau

avec l'Europe de la Mémoire, des actes du colloque de Colmar "Mémoires pour le Futur", etc.

Une rubrique "Actualité" permettra à nos membres et à nos visiteurs du site de se tenir parfaitement au courant de l'avancement du projet, du calendrier des réunions et du travail de nos commissions, des animations organisées par l'AMAM et ses partenaires.

Un forum de discussion sera bien sûr ouvert. Cette ouverture du site est un acte de communication fort pour donner au Mémorial sa dimension nationale, européenne et mondiale. ■

### CONTACTS !

#### Syndicat Mixte :

147 Grand'Rue  
67 130 SCHIRMECK  
Tél : 03 88 47 45 50

#### Chef de projet :

Jean-Pierre VERDIER,  
Secrétaire : Paulette SIMON,  
Assistante Mémoire :  
Cécile LONJON

#### AMAM

147 Grand'Rue  
67 130 SCHIRMECK  
Tél : 03 88 47 45 54

Président : Jean-Louis ENGLISH  
Coordinatrice : Sabine ROBERT

## Remerciements

Ce colloque de Colmar n'aurait pu se faire sans le soutien fort des collectivités territoriales alsaciennes. Toutes répondirent présentes à notre appel : la Ville de Colmar, qui nous accueillit trois jours durant aux Catherinettes, le Conseil Général du Haut-Rhin, qui nous assura une remarquable logistique et qui prendra en charge la publication des « actes du colloque » ; le Conseil Général du Bas-Rhin, fidèle et essentiel soutien au quotidien de la vie de notre association ; le Conseil Régional d'Alsace, partenaire fédérateur de notre projet de colloques « Mémoires pour le futur » ; le Crédit mutuel de Colmar, dont l'apport a démontré encore son enracinement culturel régional ; la Fondation Entente Franco-Allemande qui a pris en

charge la présence significative des étudiants français, allemands, européens et africains de l'Institut d'Interprètes et des Relations Internationales de l'Université Marc Bloch ; l'ONAC de Moselle pour la mise à disposition d'une assistante efficace et compétente.

Remerciements appuyés, enfin, à tous les acteurs de ce colloque : nos archivistiques du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, nos universitaires de Haute Alsace, de Marc Bloch, de Robert Schumann, de Metz, mais aussi de Mannheim et de Fribourg, nos témoins si précieux, et le nombreux public. Colloque enfin dont on doit la bonne marche à nos assistantes Cécile LONJON, Sabine ROBERT, et Paulette SIMON.

Jean Luc EICHENLAUB, Directeur Départemental des Archives du Haut-Rhin et Jean Noël GRANDHOMME, professeur agrégé d'Université, chargés du programme scientifique du colloque, ont droit à toute notre reconnaissance. ■

JLE



Merci à Eugène Riedweg, dont l'intervention remarquable a été appréciée par le public. Mais à l'heure où nous mettions sous presse, son texte ne nous est pas parvenu. Lors de la publication des actes et dans notre prochain numéro, nous aurons l'occasion d'y revenir.

# Pour découvrir le N° 1 de la bancassurance **CLIQUEZ** Crédit Mutuel

Pionnier de la bancassurance, le Crédit Mutuel met à votre disposition tous les produits et services de la banque et de l'assurance avec des tarifs avantageux et un même interlocuteur connaissant bien votre situation et vos besoins.

N° Indigo 0 825 01 02 02  
8,18 € TTC/mn

Moyens  
de paiement

Crédits

Placements

Assurance Vie

Retraite

Prévoyance

Crédit Mutuel  
la bancassurance  
www.creditmutuel.fr

Cliquez la solution

## Rejoignez l'AMAM

L'Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle (AMAM) a besoin du plus grand nombre, élus, anciens combattants ou témoins, artistes, universitaires, enseignants, acteurs économiques, simples citoyens, pour donner au Mémorial son assise populaire, pour le promouvoir et en faire un lieu de Mémoire régionale, d'histoire générale, de sens et de pédagogie.

420 adhérents nous ont déjà rejoints !

Adhérer à l'AMAM, 147, Grand' Rue, 67130 SCHIRMECK

Tél : 03 88 47 45 54 / Fax : 03 88 47 45 51



Le billet d'humeur de Jean-Louis English

# Une histoire globale

Quelques mois après la Libération, dans le climat qu'on imagine entre la délivrance enfin recouvrée et l'attente du retour des incorporés de force, une grande cérémonie eut lieu à Schirmeck. Plus que symbolique : foncièrement charnelle, vécue dans les tripes, forte de son silence, déchirante par le seul spectacle des regards.

S'en souvient-on ?

Il faut s'en souvenir, ici, à Schirmeck, en Moselle, en Alsace. Mais surtout à Paris. Ce jour-là, on devait inaugurer deux stèles, l'une à Schirmeck, l'autre à Rothau. Dans les deux gares, là où arrivèrent les « internés administratifs » au Sicherungslager (camp de sécurité) de Schirmeck – La Broque, et les déportés au camp de concentration « Nuit et Brouillard » du Struthof.

Deux stèles voulues et érigées par les victimes survivantes de l'un et l'autre camp pour remercier l'aide, le soutien, de la population locale. Les deux stèles sont toujours là, pour nous rappeler chaque jour, quand nous prenons le TER, de cette journée où ceux de Schirmeck, ceux du Struthof, étaient mêlés, au coude à coude, dans le Souvenir si pesant tant il était encore si proche, si déchirant.



On attendait deux, trois mille personnes. Ils vinrent plus de 10 000, de toute l'Alsace, de toute la Moselle, de toute la France et de tant de pays d'Europe. Tous victimes du nazisme, du totalitarisme, de la lâcheté des Etats.. La République était représentée par le Ministre NAEGELEN et tous les Préfets. L'Europe, par ses ambassadeurs ou consuls.

Au delà des discours, qui n'étaient pas encore à la réconciliation mais qui criait à la Paix, les uns retrouvèrent le camp de Schirmeck, les autres le Struthof. On imagine l'émotion de ces pèlerins en ces lieux de souffrances, dont on allait découvrir toute l'horreur. Mais, de plus, l'ambiance si lourde fut terrible : ces femmes, ces hommes redevenus libres croisèrent du regard des centaines de collabora-

teurs qui avaient pris leur place, derrière les barbelés, derrière les barreaux, attendant d'être jugés par une justice réinstallée dans le respect du droit.

Il faut se souvenir de ce jour où l'on ne saucissonnait pas l'Histoire, celle de la seconde guerre mondiale, qui était, qui est globale, une et indivisible, pour peu qu'on la respecte en acceptant sa vérité, même celle qui n'est pas bonne à dire ; une histoire qui n'est pas un tribunal, mais qui dit les faits.

Ce serait un crime d'opposer Struthof à Schirmeck, de ne pas admettre que la Vallée de la Bruche sera un pôle Mémoire, que l'évacuation, la défaite, l'annexion, la nazification, l'incorporation, les expulsions, les incarcérations, les résistances, les libérations, les collaborations, entrent dans une seule histoire dont on veut, au Struthof ou à Schirmeck, donner du sens, être des lieux de culture et de pédagogie. Avec un devoir de reconnaissance.

A la gare de Schirmeck, il y a plus de 55 ans, il n'y avait que des citoyens de France, d'Europe, libres mais victimes, tous unis, ensemble, contre l'infamie du totalitarisme.

Ce combat demeure d'une parfaite actualité. Tous ensemble. Au cœur de l'Europe élargie. ■



**ASSURANCE HABITATION**  
**Privatis**

**Renseignements**

**AGENCE DE SCHIRMECK**  
108, Grand'Rue  
Tél. 03 88 49 65 80

**PROTÉGEZ VOTRE LOGEMENT !**  
Changez pour Groupama Privatis,  
l'assurance habitation innovante.

